



DOMUSCO.FR

---

# DOMUS&CO

*VOTRE PATRIMOINE, NOTRE  
EXPERTISE*

PROGRAMME D'ACCÈS AU  
CAPITAL

[services-support@domusco.fr](mailto:services-support@domusco.fr)

Le Havre / Valenciennes



## **1. Introduction**

Le **Programme d'Accès au Capital** de Domus & Co offre à des investisseurs sélectionnés la possibilité de **devenir actionnaires économiques de la société**, avec un focus exclusif sur la **rémunération financière**, sans aucun droit décisionnel ni implication dans la gestion de l'entreprise.

Ce programme permet :

- d'investir dans Domus & Co de manière sécurisée et transparente,
- de bénéficier d'un **revenu régulier et potentiellement augmenté par un bonus de performance**,
- de profiter d'une **prime de sortie** lors de la fin de l'engagement initial.

*“Rejoignez notre programme et profitez d'une rémunération structurée, attractive et alignée avec la performance de Domus & Co.”*

## **2. Objectifs du programme**

Le programme vise à :

1. Permettre l'accès au capital de Domus & Co à des investisseurs souhaitant uniquement **participer économiquement**.
2. Partager la valeur créée par la société via des **dividendes et bonus financiers attractifs**.
3. Offrir un **cadre transparent et légalement encadré** pour tous les actionnaires.

## **3. Conditions de participation**

### **3.1 Eligibilité**

Le programme est ouvert à toute personne physique ou morale :

- disposant d'un capital à investir selon les montants fixés par la société,
- acceptant la **nature purement économique des actions**,
- et s'engageant à rester actionnaire pendant **au moins un an**.



### 3.2 Droits et obligations

- Les actionnaires **n'ont aucun droit de vote ni pouvoir décisionnel** au sein de la société.
- Ils ont uniquement **un droit économique sur les dividendes et bonus**, ainsi que sur la prime de sortie.
- Le montant et la périodicité des distributions sont fixés selon les performances de la société et les conditions prévues par la législation applicable (**article L.232-12 du Code de commerce**).

## 4. Rémunération des actionnaires

### 4.1 Dividende annuel

- Tous les actionnaires reçoivent un **dividende annuel fixe de 9 % du capital investi**, calculé sur le capital souscrit lors de l'entrée dans le programme.

### 4.2 Bonus de performance

- En complément du dividende fixe, un **bonus de performance** peut être distribué chaque année, basé sur les résultats de la société.
- Ce bonus est variable entre 1 et 5 % du capital investi, selon le chiffre d'affaires et la performance globale de Domus & Co.

### 4.3 Prime de sortie

- Après un engagement minimum d'un an, les actionnaires percevront une **prime de sortie**, calculée pour **remercier leur confiance et leur investissement**.
- Cette prime est versée lors du départ de l'actionnaire du programme, conformément aux conditions définies dans le Pacte d'Actionnaires.

## 5. Documents et informations fournies

Chaque candidat reçoit :

1. **Le Pacte d'Actionnaires**, définissant droits, obligations et modalités



2. **Le formulaire KYC** pour vérification de conformité légale,
3. **Une simulation des dividendes et bonus potentiels**, à titre indicatif.

## **6. Processus de candidature**

1. **Soumission de candidature** via le formulaire officiel,
2. **Examen et validation** par Domus & Co,
3. **KYC et vérification de conformité**,
4. **Signature du Pacte d'Actionnaires et du contrat de souscription**,
5. **Confirmation de l'accès au programme** et allocation des actions.

## **7. Mentions légales**

- Le programme est régi par les statuts de Domus & Co et le Pacte d'Actionnaires.
- Les dividendes, bonus et primes sont soumis aux dispositions légales en vigueur (notamment **l'article L.232-12 du Code de commerce**), qui encadrent leur distribution.
- Les performances passées **ne garantissent pas les performances futures**, et tout investissement comporte un risque.
- Domus & Co se réserve le droit de modifier ou suspendre le programme si nécessaire, en informant les actionnaires concernés.

## **8. Conclusion**

**Le Programme d'Accès au Capital** de Domus & Co représente bien plus qu'une simple opportunité d'investissement : il s'agit d'un **accès privilégié à la croissance économique de notre société**, réservé à des investisseurs qui souhaitent **participer financièrement à une aventure stratégique solide et rentable**, tout en restant totalement libres de leur engagement décisionnel.



En rejoignant ce programme, chaque actionnaire bénéficie d'une **structure de rémunération claire et compétitive**, combinant un dividende fixe annuel, un bonus de performance et une prime de sortie, conçus pour **récompenser la confiance et la fidélité**. Cette formule permet à chacun de sécuriser et valoriser son capital tout en profitant du potentiel de croissance de Domus & Co.

Ce programme s'adresse à tous ceux qui veulent :

- **Investir intelligemment** dans une société à fort potentiel,
- **Obtenir des revenus réguliers et des bonus attractifs,**
- **Bénéficier d'un cadre légal et transparent,**
- **Rejoindre un cercle exclusif d'investisseurs alignés avec nos valeurs et notre vision stratégique.**

*“Rejoignez le Programme d'Accès au Capital dès aujourd’hui et devenez acteur économique de la réussite de Domus & Co, tout en profitant d'avantages financiers structurés et sécurisés, pensés pour récompenser votre engagement et votre confiance.”*